

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 71 (1991)
Heft: 1

Artikel: L'innovation à Genève et dans la région lémanique
Autor: Scherer, Adam
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'innovation à Genève et dans la région lémanique

*Adam Scherer, Directeur de l'Office pour la Promotion de l'Industrie genevoise**

Il est connu que la presque totalité des découvertes et inventions significatives accomplies depuis deux siècles, l'ont été dans la région constituée par l'Arc Alpin, englobant notamment Rhône-Alpes, la Suisse, le Nord de l'Italie et le Sud-Ouest de l'Allemagne. Ce qui est moins connu, c'est que cela dure et qu'aujourd'hui la créativité dans cette région est toujours prolifique. Le fait que les fabrications en série qui en découlent se font le plus souvent en Corée, au Japon, aux USA ou ailleurs est une autre histoire.

Par ailleurs, à peu près toutes les découvertes et inventions ayant révolutionné les activités industrielles ont été le fait d'hommes seuls ou de petites entreprises souvent en période de "décollage".

L'auteur de ces lignes connaît évidemment particulièrement bien la situation à Genève et dans la région genevoise ; il se cantonnera donc dans une analyse à caractère régional.

DES BUDGETS FANTOMES ET LA DEPERDITION

La créativité technologique impressionnante au sein des PMI se fait très fréquemment sans allocation budgétaire particulière. Le patron, sa famille, et même parfois ses employés, souvent ne comptent ni leur temps, ni leur peine, lorsqu'ils s'attaquent à ce que l'on appellera dans une entreprise plus grande "Recherche et Développement". On cherchera vainement, dans les résultats annuels, des dépenses relatives à un tel poste et lorsque la recherche aura abouti, ces résultats ne figureront pas à l'actif.

En quelque sorte, les petites entreprises industrielles font de l'innovation

et de la R & D comme Monsieur Jourdain faisait de la prose : sans le savoir.

Si les résultats sur le plan technologique sont spectaculaires, la déperdition des fruits de la recherche, même éminemment exploitables, est énorme : seul un bien faible pourcentage des solutions trouvées atteint les marchés.

Un "chasseur de technologie" qui visiterait les petites et moyennes industries de la région trouverait facilement de la matière pour engendrer de nouvelles activités industrielles très profitables.

LA SITUATION DANS LES GRANDES ENTREPRISES

Si, dans le passé, des grands groupes industriels, tout en menant leurs propres programmes de recherche, avaient aussi tendance à se procurer les fruits de la recherche des petites entreprises pour les exploiter, aujourd'hui les choses ont changé. Les études de marketing et les exigences des marchés nécessitent une évolution constante des technologies et la créativité systématique est devenue la condition de survie de l'entreprise.

Citons à titre d'exemple l'un des plus importants fabricants mondiaux de machines à coudre et d'appareils électroménagers, l'entreprise Tavano SA à Genève, qui commercialise ses produits sous la marque ELNA : suite à des études de marketing poussées, cette entreprise n'a pas hésité à concevoir une nouvelle génération de machines à coudre ergonomiques et révolutionnaires, qui sortiront prochainement sur le marché. Les spécialistes assimilent cette révolution de l'électroménager à celle survenue au sein de l'horlogerie suisse dans les années 70 avec la création de la "Swatch".

La création de la nouvelle série ELNA a nécessité le dépôt de 20 brevets internationaux, dont chacun pourrait largement justifier de la création d'une entreprise spécialisée et dont les applications dépassent de loin l'électroménager. Bien entendu, Tavano dispose d'un important département de R & D.

(*) L'Office pour la Promotion de l'Industrie genevoise est une fondation de droit privé, créée en 1976 par les associations industrielles de la mécatronique genevoise, par l'Etat de Genève et par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève.

Ce lieu privilégié de contacts à caractère industriel a permis aux responsables de l'Office d'en faire un organisme efficace et dynamique comprenant :

- une exposition permanente, véritable vitrine du savoir-faire genevois, visitée par plusieurs milliers de personnes chaque année ;
- un département de promotion, chargé notamment de faire connaître partout les capacités des entreprises industrielles ;
- un bureau d'affaires, qui mène à bien des mandats confiés par les industriels genevois, mais aussi par les hommes d'affaires suisses et étrangers (financements, études de marché, recherches de diversification, création d'entreprises industrielles, etc.).

Des réactions similaires ont pu être enregistrées à Genève dans d'autres domaines ; notamment ceux de l'électronique de traction, de l'électronique de puissance et de l'automatisme. Par ailleurs, les retombées technologiques des entreprises de grande taille vers les petites sont de plus en plus fréquentes.

LES PROGRAMMES EUROPEENS DE RECHERCHE

Il ne fait pas de doute que des programmes tels qu'Eureka, Esprit et similaires constituent un succès éclatant et permettent souvent à des entreprises de petite taille de coopérer avec de grands groupes internationaux. Cela est de nature à rendre à nos régions la suprématie technologique sur le plan mondial.

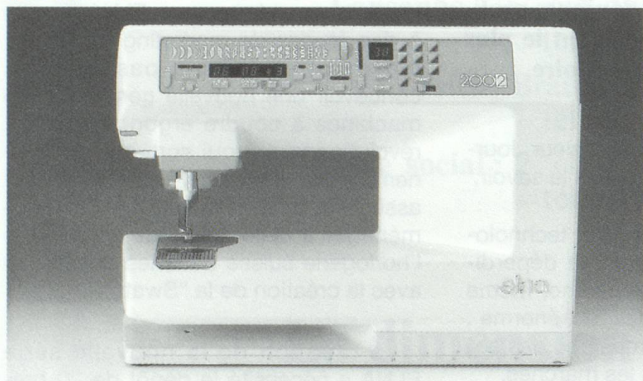


Photo ci-dessus : Au service de la R & D : logiciel "Tell", système intégré CAD RAM pour la construction mécanique.

Ci-contre : La nouvelle machine à coudre ELNA 2002 - une révolution ergonomique. Mise sur le marché prévue à l'automne prochain..

QUEL RÔLE POUR LE CAPITAL-RISQUE ?

Les sociétés de "capital-risque" ont joué et jouent encore un rôle positif dans notre région mais, petit à petit, pour limiter les risques et pour assurer leur pérennité, ces sociétés deviennent des sociétés de "capital-développement". Cela est bien sûr moins risqué, sinon plus profitable.

Des véritables "venture-capitalists", acceptant d'investir dans ce qu'on appelle dans les pays anglo-saxons "start-up's", sont rares. On constate de plus en plus souvent que des investissements se font sur le plan régional, sans tenir compte de frontières : des "tours de table" genevois prennent des participations dans la région Rhône-Alpes et, inversement, des organismes Rhône-Alpins, généralement lyonnais, investissent en Suisse voisine.

LA CREATIVITÉ ETANT SATISFAISANTE ET L'ARGENT DISPONIBLE, OU EST LE PROBLÈME ?

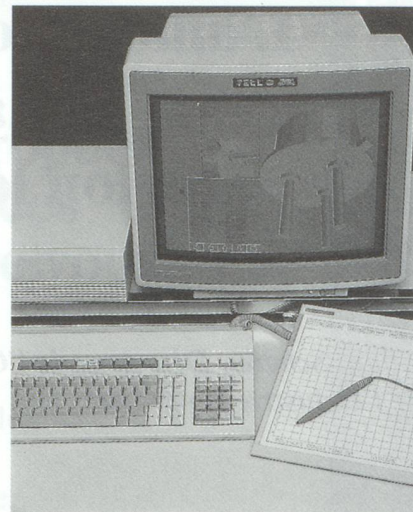
L'an dernier, le directeur général d'une grande banque helvétique a fait remarquer qu'une enquête effectuée en Suisse estimait les fonds immédiatement à disposition pour le financement du capital-risque à un montant de 140 millions, alors que la demande annuelle dans notre pays ne dépasse pas une quinzaine de millions ! Cela l'a amené à la réflexion suivante : "Paradoxalement, ce qui fait défaut, c'est une contrepartie à cette offre abondante ; ce sont les entrepreneurs de projets bien élaborés, qui prennent conscience de la valeur et du potentiel effectif de leurs produits, qui sont prêts à s'en ouvrir à un organisme

financier et à mettre cartes sur table, qui suscitent la confiance".

En fait, ce sont les "bons" et fiables dossiers qui manquent, ainsi que des chefs d'entreprise supposés capables de mener à bien l'opération et non pas les moyens à disposition pour le financement. Cela est un fait bien établi.

Nous recommandons d'ailleurs aux lecteurs de cet article une visite du Salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève, qui aura lieu cette année du 12 au 21 avril ; ils pourront facilement vérifier ce qui précède.

Une grande banque de la place, le Crédit Suisse, décerne chaque année un "prix de la création industrielle", qui constitue un encouragement à tous les innovateurs et chercheurs. Les membres du jury de ce prix constatent



d'ailleurs que le niveau des travaux est étonnamment élevé.

FONGIT : UNE SOLUTION GENEVOISE

Les différents partenaires intéressés par la mise en valeur des innovations, parmi lesquels les banques, les sociétés de capital-risque, la bourse, certaines associations patronales, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève et l'Office pour la Promotion de l'Industrie genevoise, avec l'appui des autorités, ont créé récemment la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT).

Cette fondation privée, et non publique, offre aux innovateurs un **centre d'accueil** où ils se trouvent dans un contexte industriel stimulant. Cet environnement leur **permet**, d'une part, de construire éventuellement les prototypes nécessaires au démarrage de leurs projets et, d'autre part, **de constituer des dossiers détaillés convaincants et bénéficiant de l'aval de spécialistes** qui leur permettront d'obtenir, par le biais des canaux usuels, un appui financier pour développer leur projet.

Il s'agit d'une structure très légère, utilisant à fond les compétences des organismes déjà existants qui siègent au conseil d'administration de la FONGIT.

Bien que sa création ne date que de quelques mois, son succès nous paraît d'ores et déjà évident, ne serait-ce que par le nombre et la qualité des dossiers ouverts. ■